

## COMITE DES FINANCES LOCALES

Séance du mardi 11 juin 2024

### Délibération n° 2024-13

Projet de décret relatif à la dotation pour les titres sécurisés

Le comité des finances locales,

A l'unanimité des membres présents,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1211-3 ;

Après avoir entendu Monsieur Julien ROUGÉ, chef du bureau des concours financiers de l'Etat à la direction générale des collectivités locales ;

S'abstient de donner un avis sur le projet de décret qui lui est soumis.

Le Président,

  
André LAIGNEL